

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES GERANCE		
	HT	TTC
Frais constitution dossier concernant :		
1- Sinistre	85,00 €	102,00 €
2- ANAH	85,00 €	102,00 €
3- Sinistre garantie décennale	85,00 €	102,00 €
4- Déclaration revenus fonciers	100,00 €	120,00 €
5- Contentieux / remise dossier à l'huissier/avocat/procédure assu	85,00 €	102,00 €
Honoraires de gestion appartements, locaux commerciaux (taux maximal)	8,00 %	9,60 %
Honoraires de gestion stationnements	10,00 %	12,00 %
Honoraires travaux		
Suivi travaux (parties communes/privatives) du montant IIT des travaux	2 % HT	2,40 % TTC
Frais administratifs		
Rappel impayés	15,00 €	18,00 €
Rappel impayés en lettre recommandée avec AR	20,83 €	25,00 €
Frais traitement chèque impayé et/ou prélèvement	16,67 €	20,00 €
Frais administratifs (à la charge du propriétaire)		
Frais administratifs (à la charge du propriétaire à la reddition de compte)	7,50 €	9,00 €
Vacation (sinistre, représentation aux AG...)		
Heures ouvrables (8 heures/12 heures et 14 heures/17 heures)	100,00 €	120,00 €
Heures non ouvrables de 17 heures à 20 heures	130,00 €	156,00 €
Heures non ouvrables au-delà de 20 heures	150,00 €	180,00 €
Heures non ouvrables au-delà de 22 heures	200,00 €	240,00 €
Déclaration TVA	100,00 €	120,00 €
Toutes déclarations Trésor Public, CAF, Observatoire	100,00 €	120,00 €
LOCATION		
Baux d'habitation		
<u>honoraires à partager par moitié entre locataire et propriétaire</u>		
1- organisation des visites, constitution dossier, rédaction acte		24 €/m ²
2- état des lieux d'entrée		6 €/m ²
<u>honoraires location propriétaire</u>		
1 - honoraires de mise en location (annonces publicitaires, visites, études dossiers, contrôle solvabilité...) Taux maximal	5 % TTC loyer annuel HC	
2 - honoraires prévisite avant relocation	75,00 €	90,00 €
3 - état des lieux de sortie	85,00 €	120,00 €
honoraires rédaction d'acte (avenant, renouvellement) à la charge du demandeur	300,00 €	360,00 €
Baux code civil		
<u>honoraires à partager par moitié entre locataire et propriétaire</u>		
1 - honoraires de mise en location (TTC)	16 % TTC du loyer annuel HC	
2 - état des lieux d'entrée	300,00 €	360,00 €
Baux parkings - box		
<u>(honoraires à la charge du locataire)</u>		
honoraires de location	150,00 €	180,00 €
Baux commerciaux		
<u>(honoraires à la charge du locataire)</u>		
1- honoraires de location (base loyer triennal) en %	10,00%	12,00%
2- rédaction bail commercial ou professionnel	833,33 €	1 000,00 €
3- avenant bail commercial	500,00 €	600,00 €
4- renouvellement bail commercial	833,33 €	1 000,00 €
5- subrogation	750,00 €	900,00 €
6- création fiche bail dérogatoire	85,00 €	102,00 €
7- avenant bail dérogatoire	85,00 €	102,00 €

TVA en vigueur 20 %

Tarifs au 01/01/2019 révisibles annuellement

bellavita Maisons-Alfort

Siège social : 199 avenue de la République - 94700 MAISONS-ALFORT. Téléphone 01 43 76 77 20. Fax : 01 43 76 90 87. Site : www.bellavita.fr SARL au capital de 607 840 €. RCS Créteil 440 224 780. APE: 6831 Z. Carte professionnelle : CPI 9401 2016 000 008 308 délivrée par la CCI Ile de France Garantie CECC - 16 rue Hoche - Tour Kupka - TSA 39999 - 92919 La Défense cedex

bellavita Paris 7ème

Siège social : 199 avenue de la République - 94700 Maisons-Alfort. Site internet : www.bellavita.fr - Bureaux : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Téléphone 01 43 76 77 20. Télécopie 01 43 76 90 87. SARL au capital de 7 623 €. RCS Créteil 403 491 624. APE: 6832 A. Carte professionnelle - gestion 14-005 délivrée par la Préfecture de Créteil Garantie CECC - 16 rue Hoche - Tour Kupka - TSA 39999 - 92919 La Défense cedex